

Grève générale contre la sélection Macron-Vidal !

Le gouvernement de Macron s'en prend aux travailleurs, français et étrangers, aux chômeurs et précaires, dans les secteurs public et privé. Il s'en prend aussi à la jeunesse en formation. Ainsi un projet de loi contre les apprentis, dévoilé le 9 février prévoit que les centres de formation d'apprentis (CFA) sortent de la tutelle des conseils régionaux pour mieux répondre aux demandes patronales. La taxe d'apprentissage ne sera plus versée aux régions mais aux CFA. La limite d'âge passe de 26 à 30 ans (pour un salaire maximal de 80 % du Smic). La durée de travail hebdomadaire augmente jusqu'à 40 heures dans le bâtiment et la restauration. Le patronat pourra embaucher l'apprenti quand il veut (indépendamment de son cursus scolaire) et ne sera plus obligé de saisir les prud'hommes pour rompre un contrat ! Contre une telle misère, les jeunes qui veulent faire des études sont plus nombreux que jamais. Mais le gouvernement Macron-Blanquer-Vidal veut imposer la sélection post-bac et réformer le lycée pour limiter l'accès aux études supérieures.

Contre le manque de places et de professeurs, le gouvernement Hollande-Valls avait déjà instaurée en 2016, la sélection en master, avec l'aide des appareils de la FAGE, de l'UNEF, du SNESUP-FSU, de la CFDT, etc. En décembre 2017, le vote à l'Assemblée nationale du plan Macron-Vidal, après s'être concerté durant tout l'été et l'automne avec ces mêmes directions syndicales, met fin de fait au statut du bac comme premier grade universitaire.

Pour Macron, les patrons ont le droit à l'erreur, mais pas les jeunes : « *Nous ferons en sorte que l'on arrête de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde* » (*Le Monde*, 11 septembre 2017). Le plan Macron-Vidal prévoit que les universités instaurent, dès maintenant, les modalités de la sélection, localement, à l'encontre du cadre national. Elles seront autorisées à refuser des bacheliers si elles jugent que leur « projet » n'est pas cohérent avec leur niveau et leur formation. Des « *compétences* » spécifiques à chaque licence (les « *attendus* ») seront donc nécessaires pour accéder à l'université. Le projet de loi leur confère un caractère très général, qui laisse à chaque université la possibilité de les adapter, les durcir ou les assouplir. Cette sélection à l'entrée de l'Université se couple avec la liquidation du baccalauréat comme premier grade universitaire.

Le 14 février, après 3 semaines de « concertation » avec toutes directions syndicales enseignantes, le ministre de l'Éducation nationale, Jean Michel Blanquer a dévoilé une attaque majeure contre le baccalauréat général et technologique (70 % des lycéens) : en terminale, limitation de l'examen à trois épreuves écrites, deux de spécia-

lités et la philosophie auxquelles s'ajoute un « *oral de la maturité* » qui aura un jury de 3 personnes dont une « *personnalité extérieure* » (comme un patron ?). Avec le français en première, cela comptera pour 60 % de la moyenne au bac. 30 % dépendront donc de partiels et 10 % du contrôle continu. De plus, les épreuves de ratapage disparaîtraient au profit d'un examen approfondi du dossier scolaire... À ces mesures, s'ajouterait la liquidation du lycée actuel avec disparition des sections L, ES et S. Tous les lycées ne proposeront pas les mêmes options ! Il va de soi que, selon le lycée où l'on passe le bac et les notes obtenues en cours d'année de terminale, les bacheliers ne pourront pas tous être reçus dans la filière qu'ils espèrent quand ils s'inscrivent sur la plateforme « Parcoursup » de sélection post-bac. Ce système mettra en concurrence les lycées et les élèves en vue de la sélection Macron-Vidal. Il y aura donc un baccalauréat par lycée, avec une valeur différente selon qu'il est plus ou moins bien coté. Des offi-

cines privées proposent déjà leurs services de remise à niveau pour les bacheliers qui craignent de ne pas réunir les « *attendus* ».

Ces mesures suscitent la résistance des lycéens, étudiants et travailleurs de l'enseignement public. Ils sont pour l'instant entravés par les directions syndicales (FSU, CGT, FO, CFDT, UNSA, SUD, UNEF...) qui multiplient les « journées d'action » impuissantes (1^{er} février, 6 février, 15 février...). Les représentants des étudiants et des personnels n'ont rien à faire dans les concertations sur les mesures du gouvernement. Pour gagner contre les projets de Macron-Vidal-

Blanquer, la jeunesse et les travailleurs doivent exiger des directions syndicales qu'elles cessent toute discussion avec le gouvernement, qu'elles dénoncent le plan Macron-Vidal, le projet de loi « apprentissage » et le projet Blanquer contre le bac. Pour vaincre et arracher la victoire, il faut imposer des AG démocratiques dans les lycées et universités qui élisent leurs délégués à une véritable coordination nationale, une grève illimitée jusqu'à l'abrogation de la sélection post-bac et la réforme Blanquer du bac.

À bas le plan Macron-Vidal de sélection à l'université ! Retrait du projet Blanquer contre le bac ! Retrait du projet de loi contre les apprentis !

Maintien du bac comme premier grade universitaire ! Ouverture de toutes les filières nécessaires dans les lycées, les IUT, les facultés !

Gratuité des inscriptions post-bac ! Rémunération correcte des stagiaires, des apprentis, des élèves-infirmiers, des médecins en formation ! Allocation d'étude pour tous !

